

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 5 février 2026,
Secrétaire de séance : Jean-Claude COSTE

Etaient présents 55 titulaires, 2 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Jean-Paul PORTESSENNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT
Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Jean-Michel IDOPE à Flora LAPERNE, Jean SARASOLA à André BERNOS, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Brigitte ROSSI, Saïd SOUITA à Dominique QUEHEILLE, Louis BENOIT à Claude LACOUR

Absents : Alain CAMSUSOU, Gérard LEPRETRE, Jean CONTOU-CARRÈRE, Laurence DUPRIEZ, Pierre BAHOU, Raymond VILLALBA, Bruno JUNGALAS,

RAPPORT N° 260219-12-PER-

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

JL. ESTOURNES expose :

Préambule :

Pour rappel, au sujet de la présentation du tableau des effectifs : depuis le 01/01/2023, et afin de tenir compte des évolutions de carrière et simplifier les démarches administratives afférentes, le tableau des effectifs est **présenté par cadre d'emplois** et non plus par grade (cf. délibération communautaire du 26/01/2023).

1. POLE RESSOURCES ET MOYENS / POLE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES :

Suite à la délibération du 21 janvier 2026 relative au plan de financement de **l'ingénierie 2026** des Fonds Européens (FEDER/LEADER) du GAL Montagne Béarnaise et les conséquences en terme d'organisation des moyens humains de l'équipe technique, il est prévu un supplément de temps pour le pilotage économique dans les domaines de l'artisanat, le commerce et l'entrepreneuriat en lien avec la mise en place de l'Action Collective de Proximité (ACP).

Aussi, après avis favorable du Comité Social Territorial du 20 janvier 2026, il convient de :

- **DIMINUER** un poste dans le cadre d'emploi d'Attaché territorial, de passer d'un mi-temps (0,50 ETP) à un quart de temps (0,25 ETP), **pour une durée hebdomadaire de travail égale à 8,25 h (0,25 ETP)**, au pôle ressources et moyens, pour l'animation du programme LEADER-FEDER ;
- **AUGMENTER** un poste dans le cadre d'emploi d'Attaché territorial, de passer d'un mi-temps à un $\frac{3}{4}$ de temps (0,75 ETP), **pour une durée hebdomadaire de travail égale à 26,25 h (0,75 ETP)**, au pôle de développement économique et politiques contractuelles.

2. POLE RESSOURCES ET MOYENS : MOBILITÉ

En devenant Autorité Organisatrice des Mobilités en juillet 2021, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a affirmé sa volonté d'être actrice dans la mise en œuvre d'une stratégie qui répond aux déplacements du quotidien et favorise l'attractivité économique et touristique du territoire.

Dans ce cadre, il est proposé de pérenniser le poste actuellement occupé dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de six ans, et arrivant à échéance le 30 septembre 2026.

L'expertise acquise au cours de ces six dernières années, la connaissance fine des enjeux du territoire et le lien étroit construit avec les différents acteurs et partenaires sont des atouts indéniables qui s'avèrent être indispensables pour assurer la continuité des travaux engagés avec notamment le pilotage et la mise en œuvre du prochain Schéma Directeur Cyclable (2026-2036), l'accompagnement des communes et le développement des actions de mobilités douces et piétonnes etc...

Cette pérennisation s'inscrit donc dans une logique de poursuivre et de consolider la dynamique territoriale engagée et renforcer la crédibilité des engagements pris.

Au vu de ces éléments, il est proposé de :

- **CRÉER** un poste dans le cadre d'emploi de Rédacteur territorial, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de travail égale à 35h (1 ETP)

Les crédits correspondants seront portés respectivement par le budget général 2026 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et le budget annexe Mobilité 2026.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DIMINUE** un poste dans le cadre d'emploi d'Attaché territorial, de passer d'un mi-temps (0,50 ETP) à un quart de temps (0,25 ETP), pour une durée hebdomadaire de travail égale à 8,25 h (0,25 ETP)
- **AUGMENTE** un poste dans le cadre d'emploi d'Attaché territorial, de passer d'un mi-temps à un $\frac{3}{4}$ de temps (0,75 ETP), pour une durée hebdomadaire de travail égale à 26,25 h (0,75 ETP)
- **CRÉE** un poste dans le cadre d'emploi de Rédacteur territorial, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de travail égale à 35h (1 ETP)
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 février 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé J-C.C

Jean-Claude COSTE

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY